

Juin 2017

# méré le mag



Bubblefoot  
21 mai 2017



Paintball  
21 mai 2017



**Bilan Financier 2016 - P 4/5**

**Budget Primitif 2017 - P 4/5**

**Le Mag** Juin  
2017



<b>Edito</b>	<b>P3</b>
<b>Finances</b>	<b>P4 &gt; 5</b>
<b>Carnaval des deux écoles Repas annuel du CCAS</b>	<b>P6</b>
<b>Journées Métiers d'Art Cérémonie du 8 mai</b>	<b>P7</b>
<b>Secours Catholique PLU</b>	<b>P8</b>
<b>Nettoyage de printemps Paintball</b>	<b>P9</b>
<b>Associations</b>	<b>P10</b>
Sortie Vélo	
Marche nordique	
Age & Partage	
Tournoi basket	
<b>Infos pratiques</b>	<b>P11</b>
<b>SIEED</b>	
<b>Carnet</b>	
<b>Agenda</b>	



Directeur de la publication :

Michel RECOUSSINES

Rédaction, conception :

Commission Information Communication :

Philippe CLEMENCE

Françoise DOUCET-PREVOT

Alain MOLLE

Serge BISSONNET

Alain DAMIENS

Valérie PAGE-KOCH

Mise en page : Valérie PAGE-KOCH

Impression : Imprimerie ANQUETIL

RCS 312 616 550B

14110 Condé sur Noireau Tél : 02 31 69 04 26

[l.sarasin@imprimerie-anquetil.fr](mailto:l.sarasin@imprimerie-anquetil.fr)

Crédits remerciements photos et articles.

Sylviane DUQUENOY, Isabelle DEMONCHY,  
Alain MOLLE, Patick MARIE, Alain COLOMBI,  
Alain DAMIENS, Serge BISSONNET,  
Philippe CLEMENCE.

Mairie de Méré - Square Raoul Breton - 78490 Méré

Tél : 01 34 86 02 13 - Site web. : [www.mere-village.fr](http://www.mere-village.fr)

Dépôt légal Février 2015

• La mairie vous accueille

(1<sup>er</sup> étage) tous les jours :

Lundi à Vendredi : de 10h00 à 12h00 et de

14h00 à 16h00 - Samedi 10h00 à 12h00



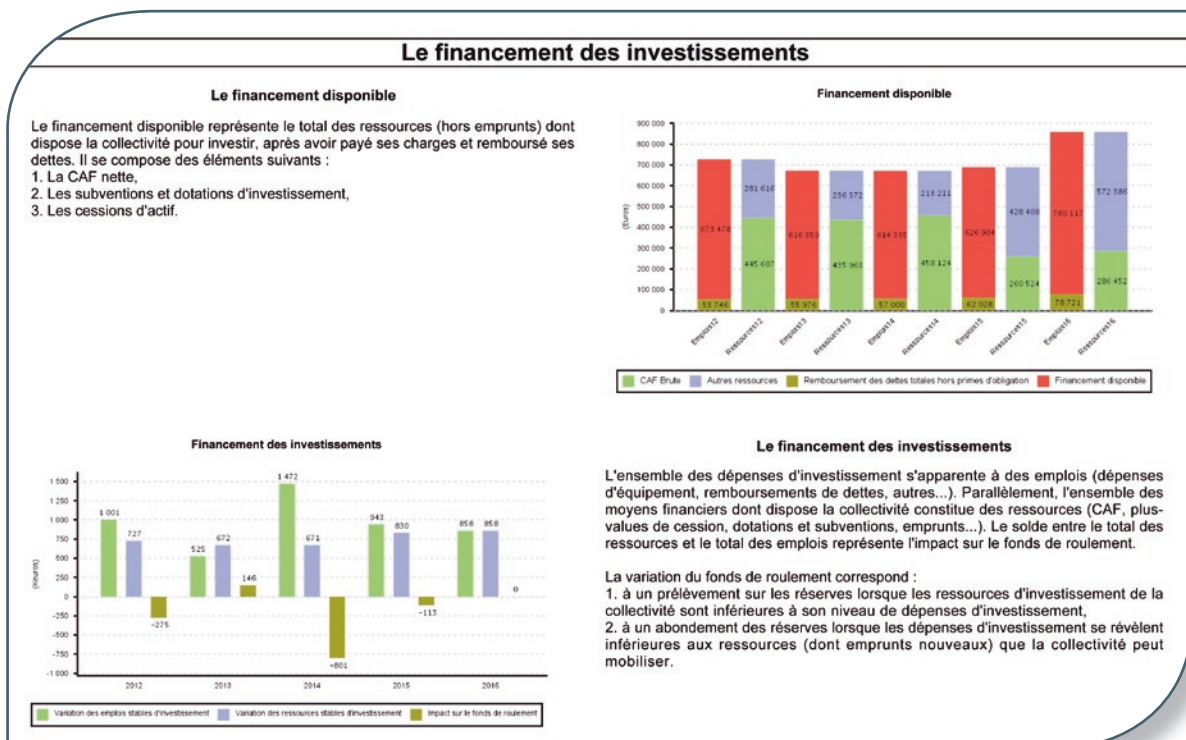
**Michel RECOUSSINES**  
Maire de Méré

Chaque année notre magazine du 2<sup>ème</sup> trimestre est l'occasion de faire un point sur les finances de la commune.

Le budget prévisionnel 2017 a été établi en tenant compte des réformes anciennes et nouvelles impactant le budget. Depuis 2011, la commune verse chaque année 352 000 € à la péréquation dédiée aux territoires dits « défavorisés », soit 2 464 000 € depuis sept ans auxquels se sont

ajoutés d'autres prélèvements (- 160 000 €) et la baisse annuelle conséquente de la Dotation Générale de Fonctionnement versée par l'Etat (- 635 000 € depuis 2014, soit - 72,3%). Ce qui rend difficile le maintien de la stabilité du budget dans ces conditions, même s'il est maîtrisé.

Il faut contenir voir réduire les coûts de fonctionnement, gérer les investissements et continuer à utiliser systématiquement les possibilités de subvention (voir ci-dessous l'historique des 5 années précédentes) :



Les principaux projets d'investissement cette année sont : la réalisation d'une micro-crèche, l'installation d'un système de vidéo protection aux entrées/sorties du village, l'aménagement d'un vestiaire/sanitaires aux ateliers communaux et l'aménagement d'une aire de jeu.

Par ailleurs, l'enquête publique s'est terminée le 25 mars comme prévu et l'élaboration du futur projet de PLU suit son cours selon le planning fixé dès le départ.

Les fêtes et animations d'été arrivent (voir l'Agenda) et elles nous rapprochent des vacances d'été que je vous souhaite agréables et reposantes.

*Michel Recoussines.*

## Compte Administratif 2016

### Fonctionnement (en k€ : milliers d'euros)

Dépenses :  
**1699**

Recettes :  
**1985**  
Résultat exercice :  
**286**  
Reports résultat 2015 :  
**100**

Résultat de clôture 2016 :  
**386**

**Dépenses** en légère diminution (-5k€) malgré l'augmentation imposée (+ de 70%) de la péréquation (aide aux territoires défavorisés)

**Recettes** stables malgré la baisse de la dotation de l'état (-23%) compensée exceptionnellement par un report de recettes de 2015.

**Résultat** : stable, en légère augmentation (principalement due au report de recettes 2015)

### Investissement (en k€ : milliers d'euros)

Dépenses :  
**858**

Recettes :  
**883**  
Résultat exercice :  
**25**  
Reports résultat 2015 :  
**-87**

Résultat de clôture 2016 :  
**-62**

Subventions touchées  
en 2016

**382**

Restes à réaliser au  
31/12/2016 :

Dépenses :  
**72**

Restes à réaliser  
au 31/12/2016

Recettes :  
**389**

**Dépenses** les principaux investissements de 2016 sont :

- couverture et isolation de la toiture du gymnase
- enfouissement des réseaux de la Rue Désiré le Prigent
- fin de l'équipement de vidéoprojecteurs numériques de l'école élémentaire
- travaux de rénovation de bâtiments scolaires

**Recettes** en adéquation avec les dépenses d'investissements et permettant un solde d'investissement positif. Ce montant a pu être obtenu grâce à la recherche systématique de subventions auprès de la Région, du Département, du PNR (Parc Naturel Régional), du syndicat SEY et d'Orange (pour l'enfouissement des réseaux).

**Restes à réaliser** montants engagés auprès des fournisseurs des marchés d'investissements en dépenses, et recettes certaines (dont subventions attendues en 2017 et solde d'emprunt à débloquer).

## Budget primitif 2017 - Quasi-stabilité des impôts locaux

### Fonctionnement

#### Recettes

Impôts locaux :

**750**

Attribution de compensation

**682 (1)**

Dotation Etat

**84**

Autres taxes et recettes

**245**

Produits services

**129(2)**

Report fonct 2016

**100**

**Total : 1990**

#### Dépenses

Charges générales :

**1329**

Péréquation :

**473(4)**

CCAS

**52**

Subv. Associations

**35**

Intérêts

**17**

Autofinancement

**84**

**Total : 1990**

### Investissement (en k€ : milliers d'euros)

#### Recettes

Autofinancement

**84**

Restes à Réaliser fin 2016

**386**

Report solde fonct 2016

**286**

Subventions

**238**

Autres recettes

**268(3)**

**Total : 1262**

#### Dépenses

Report solde invest 2016

**-62**

Restes à Réaliser fin 2016

**72**

Projets 2017

**1172**

Remboursement capital

**80**

**Total : 1262**

Le budget 2017 s'inscrit dans la poursuite de la conjoncture défavorable avec une baisse des dotations de l'Etat et de la hausse de la péréquation (prélèvement imposé de ressources pour les reverser aux territoires dits «défavorisés»).

La conjonction de ces deux mesures prive la commune en 2017 d'une recette de 179 k€ (estimation) par rapport à 2014. Cette perte représente l'équivalent de 25% des impôts locaux de la commune.

Malgré ces facteurs défavorables, mais avec la nécessité de conserver une possibilité d'investissements futurs, l'équipe municipale prévoit pour 2017 :

- contenir et réduire autant que possible les charges de fonctionnement sous le contrôle de la commune.
- réaménager les taux d'imposition en impactant le moins possible les impôts locaux des Méréens :

**Taxes foncières 2017** : augmentation du taux communal (de 1 point) intégralement compensée par la baisse correspondante du taux de taxes d'ordures ménagères.

**Taxes d'habitations et foncières non bâties 2017** : augmentation faible de la part communale (2%) entraînant une hausse très mesurée de ces impôts (environ 1 %)

Parmi les projets d'investissements 2017, citons :

- **Réalisation d'une micro-crèche (10 places)** sur le terrain de la maison Gabet, rue du Colombier, avec le concours de subventions de la CAF et de l'Etat.
- **Equipped de vidéoprotection**, avec installation de caméras aux entrées et sorties du village, préconisé par la préfecture et la gendarmerie, avec le concours de subventions de l'Etat et de la région.
- **aménagement d'un vestiaire et de sanitaires aux ateliers municipaux**, avec le concours d'une subvention de réserve parlementaire.
- **aménagement d'une aire de jeux**

(1) Montant alloué par la Communauté de communes Cœur d'Yvelines en compensation de la perte des recettes fiscales d'entreprises - (2) Recettes des prestations communales (cantine, garderie, médiathèque..) - (3) Compensation de la TVA année N-1 et taxe d'équipement - (4) Prélèvements reversés aux territoires dits « défavorisés »

## *Carnaval des écoles*

Tous les enfants des écoles maternelle et élémentaire se sont retrouvés, mardi 28 février après-midi de mardi-gras, dans la salle polyvalente de l'école. Les enfants, fiers d'exhiber leurs déguisements devant les parents présents et sous la baguette

magique d'une enseignante ont entonné différents chants de circonstance.

Ensuite la dégustation de crêpes et de gâteaux a été très appréciée.



## *Repas annuel du CCAS*

Le dimanche 22 janvier 2017, le Centre Communal d'Action Sociale de Méré (CCAS) a convié comme chaque année nos séniors pour le repas traditionnel. Nous étions une centaine de personnes réunies au centre municipal de loisirs de Montfort l'Amaury.

Ce rendez-vous est un moment important d'échanges et de partage, de joie et de bonne humeur.

Dans l'après-midi, le spectacle de danse toujours apprécié et mis en place bénévolement par Emilie MAGRON et les danseuses de son école, présente plusieurs tableaux du ballet revisité de «casse-noisette». Nous remercions tous les participants pour l'organisation de cette journée.



## *JEMA - Les journées Européennes des Métiers d'Art des 31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril 2017*

Les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) ont ouvert leurs portes les 31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril 2017 à la mairie. Douze artisans d'art de Méré et ses environs étaient présents. À cette occasion, nous avons pu échanger avec nos visiteurs notre savoir-faire et l'importance de l'artisanat d'art de notre région. Le vendredi 31 mars nous avons accueilli les élèves de l'école élémentaire de Méré qui ont manifesté beaucoup d'intérêt !

**Nous avons pu réunir pour cet événement :**

Artisan Bijoutier - Art Mural Meubles Peints - Brodeuse Haute Couture - Coutelier d'Art - Artisan Textile - Créatrice en Bijoux d'Art - Designer Illustratrice - Encadreur d'Art - Mosaïste Potière Céramiste - Sculptrice - Tapissier.



## *Commémoration du 8 mai 2017*

Les méréens et les méréennes se sont retrouvés nombreux, avec les élèves de l'école et leurs enseignantes, les élus, les représentants des pompiers, de la gendarmerie, de l'armée de terre, pour honorer la mémoire de ceux qui sont tombés.



## *Un problème ? Venez au Secours Catholique Caritas France à Montfort l'Amaury*



**Quand il n'y a plus personne, le Secours Catholique est encore là**

Au sein d'une association reconnue d'utilité publique les bénévoles du Secours Catholique oeuvrent depuis 70 ans pour aider les plus pauvres.

Familles fragilisées, réfugiés, migrants, personnes isolées ou âgées, en précarité ou en errance ; les 15 bénévoles du Secours Catholique à Montfort l'Amaury, en 2016, ont accompagnés 33 personnes de nos villages

La précarité allant bien au-delà des besoins matériels, le suivi personnalisé dans la durée par les bénévoles formés à l'accompagnement est essentiel et peut aider des personnes en difficulté à prendre des décisions importantes dans leur vie. Depuis 3 ans un CAFE-RENCONTRE accueille chaque semaine toute personne qui le souhaite pour un temps convivial de partage et d'amitié, le temps d'un petit déjeuner ou d'un café.

**En relation avec les services sociaux, les CCAS des mairies, le secours catholique propose :**

- Une aide alimentaire ponctuelle en partenariat avec Casino, Simply et La Luciole.

- Une aide vestiaire en partenariat avec Planète Coeur ou Age et partage.
- Une aide financière ponctuelle sur dossier
- Un conseil juridique par un avocat
- Une aide aux démarches administratives éventuellement via internet
- Des transports pour les Restaurants du Cœur à Houdan ou pour des visites médicales
- Des vacances en villages vacances ou en gîtes pour des familles accompagnées,
- Des vacances dans des familles de notre secteur pour des enfants des ZEP des Yvelines

**Une réelle convivialité autour de ces cafés nous a incités à proposer également :**

- Un déjeuner à thème le premier mardi du mois,
- Une soirée mensuelle d'échanges sur la vie
- Une sortie cinéma mensuelle à Elancourt ou Rambouillet
- Un dimanche après-midi récréatif mensuel avec goûter
- Un déjeuner de Noël avec spectacle à la Queue Lez Yvelines
- Une sortie en juin dans les Yvelines et des animations ponctuelles telles que les kermesses pour les 70 ans du Secours catholique à la Queue Lez Yvelines et à Paris
- Un voyage annuel à Lourdes.

**Quelques chiffres clés en 2016 :**

522 visites au café-rencontre

424 colis alimentaires distribués

8 enfants accueillis pour les vacances dans des familles de notre secteur

2 familles suivies par le Secours Catholique parties en villages-vacances.

Les communes concernées par l'équipe de Montfort sont :

Bazoche, Galluis, Gambaiseuil, Grosrouvre, Le Tremblay sur Mauldre, Les Mesnuls, Mareil le Guyon, Méré, Montfort l'Amaury et Saint Léger en Yvelines.

**LE CAFE RENCONTRE se tient à l'espace Mère Térésa, 6, route de Mantes à Montfort l'Amaury. Il est ouvert à tous, gratuitement le MARDI MATIN de 10 H à 11 H 30**

**Tél. 06 85 24 38 05 Et si vous voulez nous rejoindre en tant que bénévole n'hésitez pas, venez à notre rencontre.**

## *Elaboration du futur PLU*

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée en Mairie de Méré du 21 février au 25 mars 2017, Monsieur Laurent DANE, commissaire enquêteur, a remis son rapport et ses conclusions motivées à Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles qui n'a pas fait de remarques.

Le rapport du Commissaire Enquêteur est consultable sur le site de la commune ainsi qu'à la Mairie.

La prochaine étape concerne la mise au point du projet de PLU afin de tenir compte des avis du Commissaire Enquêteur et des Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Département, PNR, etc). Les étapes suivantes seront : rédaction finale du projet de PLU, approbation du Conseil Municipal et approbation du Préfet.



## Journée de nettoyage de printemps 2017



Il n'est pas nécessaire de chercher longtemps, pour trouver des déchets abandonnés sur notre territoire communal : canettes, bouteilles plastiques, bouteilles en verre, paquets de cigarettes et mégots, éléments de nourriture rapide (carton à pizza, carton de hamburger, frites), bidons de produit dangereux, pneumatiques, pièces métalliques ...

Si aucune personne ne les enlève, ces reluisants déchets garnissent nos paysages aussi longtemps qu'ils le pourront, c'est à dire ...

- trois mois pour un mouchoir en papier
- un an pour un journal
- deux ans pour un filtre de cigarette
- cinquante ans pour une canette de coca ou une boîte de conserve
- un siècle pour un briquet plastique
- cinq cents ans pour un sac plastique
- un millénaire pour un pneu en caoutchouc ou un morceau de polystyrène

## Paintball 2017

Quelle belle journée !

Pour la troisième année consécutive en ce dimanche 21 Mai la commission jeunesse a proposé aux méréens une double animation Paintball et Bubble Foot.

Contrairement à l'année passée le soleil était au rendez-vous, ce qui a permis aux jeunes et moins jeunes méréens, entre copains ou en famille de pratiquer l'activité paintball en extérieur et en parallèle dans le gymnase l'activité bubble foot.

Pour répondre aux nombreuses questions qui nous ont été posées durant cet après-midi, le paintball est connu depuis les années 1980 comme une activité de loisir, il est devenu un sport pratiqué en compétition au niveau mondial depuis les années 2000. Il se révèle comme extraordinairement tactique et un excellent sport d'équipe très riche en interactions et en sensations. Le but des matchs est d'éliminer les adversaires en les touchant avec des billes de peinture propulsées par des lanceurs à air comprimé (historiquement utilisés par les éleveurs australiens pour marquer le bétail)

Sa particularité est d'opposer sans contact physique des garçons et des filles, quel que soit leur âge, leur morphologie et leur qualité physique. Répartis en deux équipes les joueurs évoluent sur des terrains délimités et constitués d'obstacles artificiels gonflables. Sur la pelouse de l'espace Maurice Page, c'est la société MOVING GAMES qui nous a fait profiter de ses compétences, pour installer et sécuriser le terrain comprenant 25 obstacles et les filets de protection, pour équiper les participants en tenues et lanceurs et encadrer l'animation. En quelques chiffres, une trentaine de parties ont été jouées en continu durant l'après-midi, alternant des parties de paintball classique pour les plus grands opposant deux équipes de

- 4 000 ans pour une bouteille en verre
- l'éternité pour les piles électriques

En ce début de printemps 2017, une nouvelle action écocitoyenne de sensibilisation et préservation du patrimoine naturel a été mise en place. La commission Environnement a proposé, avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, aux Méréens un après-midi de nettoyage. Malgré le peu d'implication de nos concitoyens, une quinzaine de personnes s'est donnée rendez-vous dans le quartier de la gare de Méré pour se pencher et ramasser les nombreux déchets qui jonchent les entrées/sorties de la Nationale 12, la zone d'activités de la Gare et les chemins de terre alentour. Vous pouvez voir que nous avons même ramassé une citerne de produits chimiques.

Merci à nos nettoyeurs-citoyens qui, chaque année, donnent un peu de leur temps pour refaire ce que défont les petits cochons toute au long de l'année.

7 participants, avec des parties de Fun paintball (lanceurs moins puissants) pour les plus petits opposant deux équipes de 10 participants. Près de 16000 billes de peinture (gélatine et colorants alimentaires biodégradables) multicolores ont été utilisées par près de 200 joueurs âgés de 7 à 50 ans qui ont ainsi pu se confronter toute l'après-midi, certains pour la première fois avec appréhension, d'autres avec excitation pressés d'évacuer leur surplus d'adrénaline, tous en final avec beaucoup de plaisir et l'envie de recommencer au plus vite. Pas de blessé à déplorer mais quelques bleus en souvenir pour quelques jours. En parallèle de l'activité paintball près de 150 participants ont participé à l'animation Bubble foot, pratiquée en matchs de foot de deux équipes de 5 participants ou en freestyle.

Filles et garçons protégées dans une bulle transparente gonflée, nous ont gratifiés d'acrobaties toutes plus spectaculaires les unes que les autres.

En cette fin de journée ensoleillée, vos sourires, vos remerciements et vos félicitations nous ont permis d'oublier notre fatigue. Merci à tous les participants pour leur patience, leur discipline, leur gentillesse et pour leur excellent état d'esprit. Merci à Fanfan d'être venu nous faire profiter de ses crêpes et gaufres, merci aux animateurs de la société MOVING GAMES pour la qualité de leur prestation. Merci aux membres de la commission jeunesse Anita, Isabelle(s) et Alain (s) pour cette belle réussite !!



## Sortie vélo

La traditionnelle sortie vélo est organisée cette année le Dimanche 2 juillet. Départ prévu sur la place de la Mairie à 10h00 pour une promenade empruntant les pistes cyclables de la forêt de Rambouillet. Cette sortie sans difficulté majeure est avant tout conviviale et permet d'apprécier notre belle région entre voisins et amis (les enfants peuvent accompagner leurs parents à partir de 10 ans).

N'oubliez pas de prévoir votre pique-nique qui sera transporté par voiture jusqu'au lieu du repas. Retour prévu vers 17h00. La météo prévoit du beau temps !!!

### Renseignements et inscription

**Monique BOURG 06 61 45 59 80**

N'oubliez pas les casques obligatoires pour les enfants



## Marche nordique

Le samedi 24 juin le matin est organisée une journée «Portes ouvertes» pour vous faire découvrir cette activité pratiquée à Méré depuis un an, animée par Hiram

Des batons vous seront prêtés

Venez nombreux

**Inscription auprès de Monique Bourg tél 06 61 45 59 80**



## Banque Alimentaire

L'association «Age et Partage» organise une Banque Alimentaire chaque semaine le mardi de 11h à 12h et le samedi de 11h30 à 12h30, dans les locaux de «Colibrizen» 50 avenue Léon Créte à Méré (rez-de chaussée - droite).

Les personnes souhaitant en bénéficier doivent se faire connaître auprès des assistantes sociales du Conseil Général à Montfort-l'Amaury.

## Tournoi de basket

En ce jour d'élection une vingtaine de jeunes et moins jeunes sont venus participer au tournoi de Basket organisé par la commission jeunesse. Sur la proposition de Hiram, notre animateur sportif, 6 équipes de 3 à 4 joueurs se sont rencontrées lors de matchs de 10 minutes joués sur des demi-terrains. Dans un très bon esprit, l'engagement et l'adresse de chacun ont été constatés, y compris de notre seule courageuse participante, bravo à elle !

A la fin de l'après-midi les cadets d'Orgerus et les adultes se sont partagés la victoire, sans démeriter les Sharks et les Celtics ont complété le podium.

Symboliquement pour récompenser les participants de leur bonne humeur, de leur bon esprit d'équipe et de l'énergie dépensée, des médailles ont été remises aux 4 premières équipes ainsi qu'un bon d'achat pour une pizza gratuite à tous les participants. Autour d'un pot bien mérité et de quelques friandises ce bel après-midi s'est conclu par l'expression de tous de renouveler l'expérience au plus vite, en espérant que les absents d'un jour (pour cause de préparation du BREVET blanc) puissent nous rejoindre la fois prochaine.

Merci à Hiram de la part de la commission jeunesse  
Anita, Isabelle, Alain





## SIEED

### LES VEGETAUX

#### Article 10 : définition :

Les déchets végétaux comprennent les déchets des particuliers issus des tontes, tailles, feuilles, fleurs. En sont exclus par exemple : la terre, les cailloux, les troncs et branches de longueur supérieure à 1.5 mètres et de diamètre supérieur 5 cm, les souches.

#### Article 11 : Contenants :

Des sacs pour déchets verts sont achetés une fois par an par le SIEED et distribués aux communes membres en février/mars. Le quota est de 40 sacs par foyer et par an. Les communes se chargent de la distribution des sacs à leurs habitants. Au-delà du quota transmis par chaque commune aux habitants, des sacs en papier biodégradables pourront être achetés qui seront tout de même collectés, même s'ils n'ont pas la mention « SIEED ». Les sacs ne devront pas être supérieurs à 15kgs.

#### Article 12 : Collecte :

La collecte des déchets verts a lieu du premier lundi d'avril jusqu'au 2<sup>ème</sup> lundi de

décembre (sauf si le 1er lundi d'avril est le lundi de Pâques, la collecte débute alors le dernier lundi de mars pour se terminer le 1er lundi de décembre). La collecte est effectuée en porte en porte dans les sacs en papier prévus à cet effet, ainsi qu'en petits fagots dont le lien sera biodégradable. Les végétaux de plus grosses tailles doivent être apportés en déchèteries. Les déchets doivent être déposés la veille de la collecte devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Cette espace devra être inférieur à 1m<sup>3</sup>.

### LES ENCOMBRANTS

#### Article 13 : Définition :

Les encombrants sont les déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers et comprenant : ferrailles, matelas, sommiers, meubles divers usagés.

Sont exclus des encombrants par exemple: les déblais, gravats, décombres, déchets provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux, déchets conta-

minés provenant des hôpitaux ou clinique, cabinets et laboratoires médicaux, déchets issus d'abattoirs, batteries, peintures, solvants, bouteille de gaz, extincteurs, déchets dangereux, toxiques, objets qui par leur poids ou dimensions ne pourraient être chargés dans les véhicules, ni portés par deux personnes, pièces d'automobiles et d'engins à moteurs, bidons d'huile, pneus, souches d'arbres, bûches, vitrerie, les déchets des manifestations communales style foire à tout, brocante, fête foraine.

#### Article 14 : Collecte :

La collecte des encombrants a lieu deux fois par an dans chaque commune membre du SIEED en porte à porte. Les objets doivent être déposés la veille au soir du ramassage, sur la voie publique devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace aussi faible que possible et qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Le volume de déchets ne pourra excéder 1m<sup>3</sup>. Des déchèteries sont par ailleurs à disposition des habitants du territoire du SIEED.

## Respectez vos voisins !

### Bruits dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que :

#### Les jours ouvrables

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

#### Les samedis

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

#### Les dimanches et jours fériés de

10h00 à 12h00

### Bruits d'activités professionnelles

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

#### Les jours de semaine

avant 7h00 et après 20h00

#### Les samedis

avant 8h00 et après 19h00

Les dimanches et jours fériés

### Feux

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre, est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Par conséquent tous les gros déchets verts des jardins (branchages et bois de taille) doivent être portés à la déchèterie. Il est rappelé que les feuillages, tontes de gazon et petites branches sont ramassés le lundi matin par les camions du SIEED jusqu'au 8 décembre.

### Crottes de chiens

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens devant les maisons ainsi qu'en balade, nous vous rappelons qu'il existe des «toutounet».

## Carnet

### Mariages

Aurélié MAYOLLE et Éric ANASTASSIADES  
le 28 avril 2017

### Décès

Monsieur Jacques DUMENIL  
décédé le 24 janvier 2017

## Agenda

### Elections législatives

11 juin 2017 - 18 juin 2017

### Fête de la Saint-Jean

17 juin 2017 - 19h

### Concerts des Baladins d'Amaury

25 juin 2017 - 18h

### Spectacle de l'école élémentaire

30 juin 2017 - 17h

### Kermesse

1er juillet 2017 - 10h

### Fête du Club MTC

2 juillet 2017

### Tournoi Open MTC

8 au 30 juillet 2017



# Fête de la Saint Jean



Samedi  
**17**  
Juin  
2017

> 19h00 apéritif offert  
par la commune

> Soirée animée  
par le DJ « Yves »

> 21h30 distribution de  
colliers fluos

> Apportez votre  
pique-nique

**ou**

Restauration possible  
avec :  
**Air Food Street**  
Donuts, Pizza, Burger,  
Crêpes et Sodas

